

## Besoin d'infos - formation continue

Par **JS57**, le **19/09/2020** à **00:45**

Bonjour.

J'aimerais savoir si une faculté peut refuser une inscription en formation continue (dans une filière non-sélective), ou si cette inscription est un droit dont on dispose.

J'aimerais aussi savoir s'il est fréquent que des adultes en formation continue, redoublent à l'Université (en Licence ou en Master).

Par **Lorella**, le **19/09/2020** à **10:11**

Bonjour,

Dans les universités il existe un service formation continue. C'est un autre parcours. Le financement des études est différent. L'inscription n'est pas de droit. Il faut d'une part être admis au niveau de son parcours antérieur (études, expériences pro) et obtenir un financement.

le redoublement : n'y pensez pas. On ne vous financera pas deux fois la même chose.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **19/09/2020** à **11:15**

Bonjour;

En général pour une formation continue, sauf à justifier d'un cas de force majeur, c'est du "go no go", soit vous réussissez d'une traite, soit vous n'aurez pas de suite dans le financement.

Pour ce qui est du redoublement des adultes, comme pour les étudiants, ça dépendra essentiellement du travail fourni.

Mais sincèrement si vous visez la licence ou le master, n'ayez pas dans l'idée de redoubler, j'ai repris les études après une première carrière, à 26 ans, en sortie de M2 (cette année) j'en aurais 31, redoubler c'est reculer encore un peu le retour à l'emploi dans un monde assez

concurrentiel (sauf à avoir des ambitions entrepreneuriale, ce qui écarte déjà la thèse du besoin de se faire recruter) et très jeune, sauf à disposer d'une première et solide expérience professionnelle qui apportera une réelle plus-value, il vous faudra, avec un âge avancé, concurrencer de jeunes étudiants en pleine force de l'âge.

Et soyons honnête, on a pas la même énergie ou la même "capacité" d'investissement en temps à 22 qu'à 40ans, et on a aussi la vie de famille qui vient s'intégrer, ayant deux enfants, je peux vous dire que c'est pas une ballade de santé de tout cumuler, surtout arrivé au Master.

Sachant que si vous êtes par exemple inscrit à Pôle-Emploi, le financement des études passera aussi par une étude du dossier pour en vérifier la cohérence.

Bon courage en tout cas dans votre reprise ;)

Par **Lorella**, le **19/09/2020** à **11:32**

js57 a posé sa question en général, mais n'a pas fourni des explications sur sa situation personnelle et professionnelle. La réponse ne peut donc être que générale.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **19/09/2020** à **12:48**

D'ailleurs, @JS57.

Est-ce dans le cadre d'une reprise d'étude faisant suite à une première "longue" carrière, ou est-ce une reprise d'étude consécutive à une volonté de changer de métier?

Cela va aussi jouer sur les conditions d'accès, étant précisé que si vous avez moins de 28 ans (rajoutez un an par enfant à charge) vous serez admissible avec le statut d'étudiant, il faudra donc passer par la plateforme en ligne d'inscription.

Par **Lorella**, le **19/09/2020** à **13:09**

des infos ici sur la reprise d'études (ceryg) sur les financements possibles selon sa situation :

<https://www.u-cergy.fr/fr/formation-continue/reprise-d-etudes.html>

Par **JS57**, le **19/09/2020** à **22:30**

Bonjour,

Je vous remercie pour vos réponses.

[quote]

Il faut d'une part être admis au niveau de son parcours antérieur (études, expériences pro) et obtenir un financement.

[/quote]

Cela signifie-t-il que si l'on remplit les conditions de diplôme et de financement, une Université ne peut pas s'opposer à une inscription en formation continue ?

Concernant les redoublements, ma question portait en fait sur les risques de redoublement pour un étudiant adulte en formation continue. J'aurais peut-être plutôt dû parler d'échec que de redoublement.

Compte-tenu des problèmes d'adaptation, de la difficulté à se remettre à apprendre, etc., les adultes qui retournent à l'Université (en licence, par exemple), ont-ils un risque d'échec important ?

J'ai trouvé quelques articles traitant de ce sujet, semblant indiquer que les adultes réussissent mieux que les étudiants "classiques", mais je n'ai trouvé aucune étude sur ce sujet.

Par **Lorella**, le **20/09/2020** à **11:12**

[quote]

Cela signifie-t-il que si l'on remplit les conditions de diplôme et de financement, une Université ne peut pas s'opposer à une inscription en formation continue ?

[/quote]

Cela dépend si les places sont limitées.

L'échec dépend de plusieurs facteurs. Que faisait la personne avant ? quel temps la personne disposera t elle pour consacrer à ses études. Ne vous baser pas sur des études, mais sur vos capacités à vous.

Vous lancez une discussion sans donner la moindre information sur votre situation. Cela ne permet pas de vous orienter. On dirait plus un débat sur la reprise d études. Cela ne vous permettra d'avancer sur un projet.

Autre organisme intéressant pour la formation continue : le CNAM

<https://formation.cnam.fr/comment-se-former-et-se-financer-/6-raisons-de-se-former-au-cnam-1036783.kjsp>

Là vous trouverez uniquement des étudiants en reprise d'études, la moyenne d'âge est de 33 ans. Mais certains ont plus de 50 ans.

<https://eleves.cnam.fr/les-auditeurs-de-50-ans-et-plus--977808.kjsp>

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **20/09/2020** à **13:34**

Bonjour;

Alors pour le risque d'échec on ne peut pas vraiment donner de %, car d'une part il y a peu de données, car "peu" de reprises de la part des adultes comparées aux étudiants lambdas si on devait prendre un amphi type de 500 personnes en droit par exemple, nous étions 3 à avoir repris et nous sommes 2 à avoir été jusqu'en Master (Il pour ma part et l actuellement pour une autre personne qui a malheureusement doublé sa LD3).

Mais, tout dépendra surtout de votre motivation et capacité à travailler plus que de votre âge, l'université ne peut, en principe s'y opposer sans motiver sa décision, mais, si la filière est sélective alors il est tout à fait possible pour l'université de s'opposer, en général il n'y a aucun problème, car les universités ont tendance à considérer qu'une personne adulte reprenant des études est logiquement plus mature que de jeune étudiant et donc, qu'il y aura moins de chance que la personne ne soit à la fac que pour profiter de la bourse ou par simple coup de tête.

En général les adultes réussissent mieux comme je le disais, car ils ont une première expérience et/ou sont plus matures, mais c'est surtout que sur une promo, comme dit précédemment, il y a très très peu d'adultes, donc forcément, si on se concentre sur eux uniquement, le % de réussite est forcément plus important, mais cela ne signifie rien.

Par **JS57**, le **22/09/2020** à **23:12**

Je vous remercie beaucoup pour votre aide.